

BÂTIR UNE ÉCONOMIE QUI TRAVAILLE POUR LE QUÉBEC

8. REPNEURIAT COLLECTIF

L'enjeu

Au cours des dix prochaines années, si les initiatives locales de transfert d'entreprises ne connaissent pas d'augmentation, le Québec risque d'être confronté à une vague importante de fermetures, entraînant des pertes d'emplois massives et un ralentissement marqué de son économie. Le vieillissement démographique et la situation de plein emploi font en sorte que de moins en moins de personnes souhaitent se lancer en affaires.

Le Japon, confronté à une situation semblable, a vu disparaître 21 % de ses PME en seulement quinze ans (1999-2014). **Transposé au Québec, un tel scénario représenterait la perte de plus de 50 000 PME.** Il devient donc crucial de préparer la relève entrepreneuriale et de soutenir les entreprises existantes pour assurer leur transmission et la poursuite de leurs activités.

L'explication

Le repeneuriat collectif consiste en la reprise d'une entreprise par plusieurs acteurs — internes ou externes — sous la forme d'une entreprise d'économie sociale.

Il présente de nombreux avantages : maintien des emplois et des expertises, continuité des services, préservation des liens avec les fournisseurs et clients, enracinement local de l'entreprise, freins à la dévitalisation des territoires et protection contre la délocalisation.

La reprise collective contribue à la résilience de l'économie québécoise, à la vitalité des régions et au transfert d'un patrimoine entrepreneurial collectif et intergénérationnel. Dans un contexte d'incertitude économique et de concurrence accrue, elle offre aussi un **levier pour renforcer la taille et la compétitivité des entreprises**, notamment dans l'accès aux appels d'offres publics.



Alors que certains programmes gouvernementaux existent, ces derniers se concentrent sur les entreprises moyennes et grandes. Pourtant, **la vitalité territoriale passe par des milliers de petites entreprises familiales** partout sur le territoire. Et les conséquences de la fermeture de ces entreprises, qu'elle soit une station-service en milieu rural ou la dernière épicerie dans un environnement urbanisé, sont immenses. **L'économie sociale, conjointement avec des acteurs municipaux, propose des solutions.**

Pour maximiser ce potentiel, des politiques publiques doivent soutenir la relève entrepreneuriale et faciliter la reprise d'entreprises, particulièrement dans les secteurs stratégiques et collectifs.

Des solutions performantes sur le terrain

Agriculture : la reprise collective limite la spéculation foncière, protège les terres agricoles, freine l'étalement urbain et rend l'accès à la terre possible pour de nouveaux exploitants. La Ferme aux petits oignons, dans la région de Mont Tremblant, a été reprise **par une coopérative de solidarité qui s'assure de fournir 96% de sa mise en marché à la MRC des Pays d'en Haut et des Laurentides sans intermédiaire.** Elle garantit un accès de proximité et une alimentation saine à toute sa communauté. La reprise a permis de **conserver la vocation de la ferme et de s'assurer de sa pérennité.**

Alimentation : les entreprises d'économie sociale, enracinées dans leur milieu, favorisent les circuits courts, renforcent l'autonomie alimentaire régionale et réduisent les émissions liées au transport.

Milieus ruraux : la reconduction de programmes de compensation pour la protection du territoire pourrait financer des initiatives collectives et encourager la création d'entreprises d'économie sociale.

Manufacture : Le **Groupe TAQ** est un modèle en consolidation manufacturière à travers la reprise collective. Il a notamment repris l'entreprise de raquettes Faber, pour conserver des emplois permanents pour des personnes en situation de handicap et conserver une main d'œuvre ici au Québec. **Groupe TAQ se concentre sur une croissance par acquisition. Ces profits réinvestis dans sa mission lui permettent de continuer à acquérir des manufactures et de s'assurer de fournir des emplois à des personnes plus éloignées du marché de l'emploi.**

Comment l'État peut agir

Pour stimuler l'entrepreneuriat au Québec, le gouvernement doit être innovateur et ambitieux. Il est nécessaire de mettre en place des mesures qui encourage une relève solide, qui passe notamment par la reprise collective. Plusieurs outils s'offrent à l'État :

Reconduire et élargir les programmes de soutien aux municipalités pour favoriser l'implantation d'entreprises collectives.

Créer des outils de financement adaptés aux repreneurs.

Offrir des incitatifs fiscaux aux cédants pour faciliter le transfert d'entreprises à des groupes collectifs.

50 000



Si on garde le rythme actuel, c'est le nombre de transferts d'entreprises au Québec auxquels on peut s'attendre au cours des 5 prochaines années.

Le coût de l'inaction

Ne pas agir face au défi de la relève entrepreneuriale mènerait à la disparition de milliers d'entreprises locales et de dizaines de milliers d'emplois. Le tissu économique régional en serait fragilisé, les territoires risqueraient la dévitalisation et une partie importante du patrimoine entrepreneurial québécois serait perdue. L'économie du Québec deviendrait plus vulnérable aux chocs externes et verrait s'accroître la dépendance envers des acteurs extérieurs.

